

Rêves et réalités

Rêves. C'est fou comme, en ce moment, tout le monde s'intéresse aux femmes. Hier mardi, au siège du groupe Publicis, qui a récemment pris le contrôle du Women's Forum créé par Aude de Thuin, Maurice Lévy en personne était venu parler devant un parterre de sponsors et de partenaires. « Moi qui suis habitué à parler en public, je suis un peu gêné de parler devant tant de femmes à la fois », a commencé par s'excuser, en jouant au jeune homme timide, ce grand gourou de la communication qui fréquente les plus hautes sphères du pouvoir. Maurice Lévy a pris le pari que le débat sur la place des femmes allait s'amplifier, et qu'il y avait là un marché à conquérir. « Je rêve de faire du Women's Forum quelque chose d'aussi incontournable et d'aussi magique que Davos », a-t-il annoncé à un auditoire conquis d'avance.

Pour le président du directoire de Publicis, par ailleurs grand ordonnateur de Davos et membre de son conseil d'administration, les idées et le business ne peuvent qu'aller de pair. « Tout cela n'a d'intérêt que si on a fait avancer une cause avec des idées originales », a-t-il déclaré. Et d'évoquer le souvenir d'une rencontre historique, dans la station des Grisons, entre Frédéric de Klerk et Nelson Mandela, à une époque où il n'était pas encore question que ce dernier devienne président. « C'est une nouvelle gouvernance de l'Afrique du sud qui a pris forme devant nous, raconte Maurice Lévy. C'est cette ambition qui m'anime, pouvoir se dire qu'on a été un peu utiles ».

Réalités. Le moins qu'on puisse dire est qu'il y a du pain sur la planche, et pour longtemps encore, si l'on en croit une étude du cabinet de conseil américain Bain & Company, qui se positionne aussi sur le sujet. Il est vrai qu'il est présidé par une femme hors du commun, Orit Gadiesh. « 70% des salariés pensent que les efforts des entreprises pour promouvoir la parité hommes/femmes sont inefficaces », annoncent les auteurs de l'enquête - un sondage mondial - parue le 4 février. Un travail intéressant, au moins sous deux aspects. D'abord, parce qu'il remet en perspective quelques données chiffrées qu'on a tendance à oublier. Primo : « en Europe, 6 des 8 millions de nouveaux postes créés depuis 2000 sont occupés par des femmes ». Secundo : « les diplômés de l'enseignement supérieur en Europe et aux Etats-Unis sont à 60% des femmes ». Tertio : « Il n'y a que 3% de femmes dirigeantes parmi les entreprises du Fortune 500 » - le dernier point s'appuyant donc sur une statistique américaine, sans doute par charité envers cette pauvre Europe, où un tel pourcentage ferait déjà figure de bonne nouvelle !

Deuxième intérêt de l'étude Bain : elle met en évidence le fossé qui sépare l'opinion des hommes (aux commandes) des femmes (qui aimeraient bien y être). Non par manque de bonne volonté, puisque lorsqu'on les interroge, « près de 80% des femmes et des hommes sont convaincus des bénéfices de la parité hommes-femmes ». Mais pour des raisons de perception : les uns ne voient pas où est le problème, les autres, si. Pour 66% des hommes, « les femmes ont les mêmes chances qu'eux », alors que les femmes ne sont que 30% à partager ce point de vue. Cherchez l'erreur. Il est dès lors tout à fait logique que parmi les sondés, 48% seulement considèrent que la parité doit « faire partie des objectifs business de leur société », tandis que les sondées, elles, plébiscitent cette idée à 84%.

Rêves. A la lecture de ce document, on apprend que beaucoup d'entreprises mettent en œuvre des « mesures coûteuses » en faveur de la parité, mais sans que cela améliore

le taux de féminisation des postes à responsabilité ! La pièce est certainement à verser au débat sur les quotas, même si la proposition de loi de Marie-Jo Zimmermann, dont les sénateurs doivent débattre après le vote des députés, ne porte pas sur les comités exécutifs, mais sur les conseils d'administration. Clarisse Reille, présidente de l'association Grandes écoles au féminin (GEF), en profite pour faire monter la pression. Elle a réclamé, le 8 février, que ce texte qui impose des quotas soit élargi aux Grands Corps de l'Etat, comme l'Inspection des finances ou la Cour des comptes, et à toutes les instances économiques qui bénéficient d'un soutien de l'Etat, ce qui ferait beaucoup de monde, depuis les chambres de commerce et d'industrie jusqu'aux pôles de compétitivité.

Rêve, ou réalité? Dans ce contexte, la rumeur d'une nomination d'Anne-Marie Idrac à la tête de la Cour des comptes circule ces derniers jours. A 59 ans, cette ancienne « juppette », aujourd'hui secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, énarque et juriste de formation, est loin de manquer d'expérience. Deux fois ministre, cette centriste a dirigé la ville nouvelle de Cergy Pontoise. Elle a également présidé la RATP et la SNCF, deux postes difficiles qu'elle était la première femme à occuper, et dont elle s'est sortie de manière honorable. Elle ne ferait pas mauvaise figure en « successeur » (pas de féminin à ce mot !) de feu Philippe Seguin. Mais l'Elysée n'a pas encore choisi son positionnement sur ce sujet.

Anne Marie Rocco
Grand reporter à Challenges
(11 02 2010)